

DEPECHE AFP

NANTERRE, 18 avr 2007 (AFP) - 16h25

Issy: les ordinateurs de vote "présentent toutes les garanties" (préfecture)

Les ordinateurs de vote devant être utilisés dimanche pour l'élection présidentielle à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) présentent "toutes les garanties pour l'exercice du vote", a assuré mercredi la préfecture.

"Il n'appartient donc pas au préfet de décider d'un quelconque moratoire ou d'une mesure de suspension du recours aux machines à voter", ajoute la préfecture, dans un communiqué. Des membres du PCF, des Verts, du PS et de l'UDF d'Issy avaient envoyé le 11 avril un courrier au préfet des Hauts-de-Seine, Michel Bart, pour lui demander de mettre en oeuvre "un moratoire immédiat sur l'utilisation des machines à voter" dans cette commune dirigée par le maire UDF André Santini, dénonçant notamment un manque de transparence et les risques de fraudes et de pannes.

Dimanche, la ville d'Issy mettra en place des machines à voter électroniques dans tous ses bureaux de vote. "Il faut souligner que le fonctionnement des machines à voter pour les scrutins antérieurs, notamment en 2004 et 2005, (...) n'a donné lieu à aucun contentieux", souligne la préfecture.

ES&S, fabricant des ordinateurs de vote Ivotronic utilisés à Issy, a annoncé mercredi matin qu'il avait remplacé gratuitement lundi les machines que possédait la commune, un nouveau modèle n'ayant pas encore l'agrément du ministère de l'Intérieur, par un modèle agréé. Selon ES&S, le problème concerne "l'ensemble du parc français" de machines Ivotronic, soit huit communes où elles ont dû être remplacées: Issy, Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis), Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), Meylan (Isère), Voreppe (Isère), Thyez (Haute-Savoie), Iles (Calvados) et Wissous (Essonne).

Contactée par l'AFP, la municipalité s'est exprimée par le biais d'un communiqué. "La ville d'Issy-les-Moulineaux confirme que les machines à voter qui seront utilisées dimanche 22 avril pour le 1er tour de l'élection présidentielle sont bien agréées par le ministère de l'Intérieur et certifiées par le bureau de contrôle Veritas", a-t-elle dit. Selon la préfecture, "un organisme d'inspection agréé indépendant (...) a conclu, dans un rapport du 17 avril 2007, que le support prévu pour le vote présidentiel est au niveau requis par le règlement technique et que ces machines sont conformes au modèle agréé en 2005". Le conseiller municipal PS d'Issy, Joseph Dion, estime que le remplacement lundi des ordinateurs de vote "n'est pas sans rapport avec le dépôt de plainte collectif".

Mardi, des opposants à l'utilisation de ces machines ont indiqué avoir déposé six référés liberté au tribunal administratif de Versailles pour demander leur interdiction à Issy. Celui-ci devrait rendre son avis jeudi.

Lysiane Alezard, conseillère municipale PCF, voit dans cette histoire "un vrai scandale" qui "remet en cause la confiance des électeurs pour un vote aussi important". "On s'est exprimé contre ces machines, essentiellement pour des raisons d'atteinte à la démocratie, et on a bien fait", a-t-elle estimé. Environ 1,5 million d'électeurs (sur 44,5 millions d'inscrits) utiliseront des ordinateurs de vote dimanche dans 82 communes de plus de 3.500 habitants.